

Marie-Germaine Périgogne, Réunionnaise arrachée enfant à sa famille : ex-île forcée

Julien Lecot

June 18, 2026

Le portrait

Née à la Réunion, la sexagénaire fait partie des centaines d'enfants placés tout petits dans des zones rurales de l'Hexagone et s'est battue pour obtenir justice dans ce scandale d'Etat.



Marie-Germaine Périgogne à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), le 15 juin. (Cha Gonzalez/Libération)

Mardi, tard dans la soirée au Sénat. Dans les hauteurs de l'hémicycle, Marie-Germaine Périgogne se triture les mains de stress. Le président de séance prend la parole : «*Votants 342, exprimés 342, pour 342. Le texte est adopté à l'unanimité.*» La sexagénaire souffle de soulagement, ses yeux s'embuent de larmes. Les sénateurs viennent d'ouvrir la voie à [une indemnisation pour les 2 015 Réunionnais arrachés à leur famille](#) entre 1962 et 1984 afin d'être envoyés dans l'Hexagone. La loi prévoit aussi un travail de mémoire autour de ce scandale d'Etat, organisé par Michel Debré pour [lutter contre la surpopulation à la Réunion](#) et repeupler des territoires ruraux.

Si l'émotion est si grande, c'est que Marie-Germaine Périgogne milite depuis deux décennies pour un tel texte. Le sujet tient d'autant plus à cœur à cette femme énergique et joviale qu'elle fait partie des concernés. «*A la Réunion, on vivait dans la misère. Peut-être que cette politique partait d'une bonne intention. Mais on n'arrache pas les enfants à leur famille en leur mentant pour les envoyer à des milliers de kilomètres*», dénonce-t-elle quand on la rencontre, à la veille du vote, dans l'appartement d'une amie à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne).

Assise dans un canapé, elle débite d'une traite son histoire. Au plus loin que sa mémoire lui permet de remonter, une journée de septembre 1966 revient par flashes. Il y a cet avion «*rempli d'enfants noirs*» dans lequel elle monte la peur au ventre. Elle n'a alors que 3 ans et ne comprend pas ce qui lui arrive. On la place dans une famille d'accueil en Indre-et-Loire. Commence un long supplice. Le père de famille est violent, la frappe, l'insulte. La nourriture manque.

Le cauchemar prend fin au bout de quatre ans. Une assistante sociale l'envoie à La Brionne, dans la Creuse. Elle y découvre Simone et Paul. Le couple qui gère un hôtel-restaurant la couvre d'amour, l'adopte et lui donne une nouvelle identité : Marie-Germaine Périgogne devient Valérie Lavaud. Avec eux, l'enfance sera bienveillante, rythmée par les jeudis moules-frites (tradition familiale), la musique disco, les après-midi passées devant [Goldorak](#) et le sport. La petite fille se passionne pour le dessin et la peinture et découvre la plage lors de rares vacances à Arcachon (Gironde).

Dans son village comme à l'école, elle se rend compte que sa peau foncée détonne. Ses camarades l'appellent «*blanche neige ou la négresse*» et forcément, les questions sur ses origines fusent. Ses parents adoptifs évacuent : «*Ma mère me montrait des photos et me disait : "Regarde, ton papa aussi il était bronzé, petit." A force de marteler ça, j'y ai cru. Je me croyais Creusoise.*» Le mensonge s'arrête à l'adolescence. Valérie Lavaud a 16 ans quand elle tombe par hasard sur un document. «*Il y est écrit que je m'appelle Marie-Germaine Périgogne, née à Bois de Nèfles [Saint-Paul], retrace-t-elle. Mon monde s'effondre. Je ressens un mélange de haine, de colère, de tristesse. Je ne sais même pas où est la Réunion.*» La Creusoise apprend aussi qu'elle a cinq frères et sœurs, qui [habitent dans la Creuse](#) et ont interdiction d'interagir avec elle.

L'adolescente modèle devient une élève compliquée, *«instable, déboussolée, cherchant par tous les moyens à exister»*, écrit-elle dans son autobiographie. Valérie Lavaud se construit comme elle peut, ne va pas au bout du lycée, commence à travailler comme secrétaire. Les relations avec ses parents adoptifs se tendent, même si le lien ne sera jamais totalement rompu. Elle multiplie les rencontres amoureuses, avec des hommes qui se montrent parfois violents. De ces relations naissent trois enfants – Virginie, Anthony et Nicolas – à qui elle met des années à raconter son histoire, *«parce qu'on reproduit souvent ce que l'on a vécu, et par volonté de se protéger»*. Elle remet pour la première fois les pieds à la Réunion dans les années 90. Valérie Lavaud y découvre la chaleur, les beaux paysages, les cirques et le [maloya](#), tradition qui mêle le chant et la danse. Mais l'expérience tourne court. La «Kreuzéol» (contraction de Creusoise et de Créole) comme elle aime s'appeler ne se sent pas à sa place sur l'île. Pas plus qu'elle n'a l'impression d'être pleinement chez elle à Guéret.

Sa vie prend un autre tournant au début des années 2000 quand elle apprend qu'un homme attaque l'Etat en justice pour *«enlèvement et séquestration de mineur»*. L'histoire qu'il raconte ressemble en tout point à la sienne. Valérie Lavaud comprend qu'elle est au cœur d'un scandale national et que des centaines d'enfants en ont été victimes. Elle se lance dans un long combat pour alerter le grand public.

Au fil des années, le voile sur cette vaste affaire se lève. [La France reconnaît sa responsabilité en 2014](#), puis une commission décompte au moins 2 015 enfants concernés. Valérie Lavaud est sur tous les fronts. Elle crée une association, envoie des courriers à la justice, aux journalistes, aux élus. Rencontre des ministres à la chaîne, s'entretient même avec François Hollande et Emmanuel Macron. Des deux, celle qui se dit révoltée en voyant dans l'actualité qu'il *«y a encore beaucoup trop d'abus envers les enfants»* préfère [le député de Corrèze](#), qui a préfacé son autobiographie et dont elle se sent proche idéologiquement. Son amie Marie-Josée Virapin, qui a connu le même sort qu'elle, parle d'*«une guerrière, une combattante : Valérie a une force folle. Dans ce long combat, c'est notre pilier, notre psychologue, notre porte-parole. Elle est extraordinaire»*. L'intéressée nuance : *«Les gens ne le voient pas, mais je suis toujours traumatisée et je pleure parfois quand je suis seule.»*

Partie s'installer à la Réunion en 2004 avec pour quête *«obsessionnelle»* de *«reconstruire le puzzle de [s]a vie»*, Valérie Lavaud retrouve des témoins du passé. La quadragénaire découvre des cousins, son parrain, apprend que sa mère vivait dans une pauvreté extrême, se prostituait et qu'elle est décédée peu après sa naissance. Elle finit même par découvrir que son père est, lui, toujours vivant. Les deux finissent par se rencontrer. Les larmes lui montent encore aux yeux quand elle en parle : *«Les retrouvailles ont été exceptionnellement belles et émouvantes. On s'est pris dans les bras et on s'est mis à pleurer. Ce n'était facile ni pour lui, ni pour moi. Aujourd'hui il a 88 ans et on se voit encore régulièrement.»*

L'émotion est plus forte encore en septembre 2024 quand, au terme de plus de deux décennies de lutte contre l'administration, l'Etat lui délivre enfin son acte de naissance originel et lui permet de rectifier son état civil. Valérie Lavaud redevient Marie-Germaine Périgogne. *«C'est comme si je naissais une seconde fois, cinquante-huit ans après mon exil forcé.»* Aujourd'hui, celle qui vit à Saint-Paul avec son compagnon Alain, agent immobilier rencontré il y a une dizaine d'années, se dit *«heureuse»* et *«apaisée»*. Enfin pleinement à sa place sur l'île dont elle apprécie la douceur du quotidien. Reste qu'entre deux sorties au bord de l'océan pour pêcher ou peindre, ses passions, une question lui trotte toujours dans la tête : *«Quelle vie j'aurais eue si on ne m'avait pas forcée à l'exil ? Je suis bien dans ma peau et dans ma tête. Mais je ne saurai jamais.»*

24 mars 1963 Naissance à Bois de Nèfles (Saint-Paul).

Septembre 1966 Transfert vers l'Hexagone.

Septembre 2024 Retrouve son identité.

16 juin 2026 Vote de la loi de réparation.